



Jean-Paul Kimonyo

Rwanda *demain !*

UNE LONGUE MARCHÉ
vers la transformation

KARTHALA

Cet abandon international laissant le FPR seul face à la responsabilité d'arrêter le génocide eut de profondes répercussions. Là où une forte condamnation internationale aurait politiquement et moralement affaibli les génocidaires, cette désertion induisit un niveau de violence accru dans le dénouement de la crise. D'un autre côté, cet abandon offrit l'opportunité aux tendances autonomistes du FPR de s'affirmer et d'exercer une prise en main pour ainsi dire totale du processus de sortie de crise et de reconstruction.

Les représailles imputées au FPR

Quelques semaines après la fin du génocide, de graves accusations ont été portées contre l'APR, alléguant des massacres massifs et systématiques contre des civils hutu. Les premières allégations de tueries par l'APR relatèrent des cas localisés et individualisés. Elles décrivaient le plus souvent l'action de groupes de civils accompagnés de quelques militaires usant d'armes blanches.⁶²

Avant la circulation de ces bruits d'exactions par des éléments du FPR, de nombreuses ONG humanitaires œuvrant dans les camps s'opposaient déjà à la politique de rapatriement rapide des réfugiés. Elles alléguaient un manque de prise en charge de ces réfugiés du côté rwandais⁶³. Après juillet 1994, ces ONG évoquèrent des rumeurs d'exactions contre les réfugiés qui retournaient au Rwanda et exigèrent de la part du HCR une investigation des allégations de massacres commis par les forces du FPR avant d'inciter les réfugiés à rentrer.⁶⁴

Le 20 août 1994, le journal *Le Soir* se fit l'écho d'un premier rapport rédigé par l'ONG néerlandaise Novib en collaboration avec deux associations zairoises et une rwandaise. Elle rapporta les propos de quatre

62. Raymond Bonner, « Rwandans Say the Victors Kill Many Who Go Back », in *The New York Times*, 5 août 1994. Lindsey Hilsum, « RPF Troops Kill Hutus On their Way Home » in *The Guardian*, 5 août 1994.

63. « Foreign aid workers have challenged the United Nations effort to persuade the estimated 1 million Rwandan refugees in Zaire to go home, saying they would be returning to food shortages and lack of assistance. » Chris McGreal, « Aid Chief Attacks Call for return to Rwanda », *The Guardian*, 5 août 1994.

64. « As doubts continue about the wisdom of encouraging the refugees to go home, a routine, even an inertia that inevitably sets in after a lot of money and resources have been spent in establishing camps, is setting in here. » Jane Perlez, « Rwanda Camps: Long-Term Refuge? », *The New York Times*, 06 août 1994.

réfugiés blessés affirmant qu'ils avaient survécu au massacre d'une centaine de Hutu perpétré par des militaires du FPR.⁶⁵ Sous la pression des ONG, le HCR décida de mener une enquête confiée à une équipe de trois consultants conduite par l'expert américain Robert Gersony. L'équipe bénéficia de la collaboration du FPR qui l'autorisa à se rendre partout où elle le désirait et à interroger qui elle voulait. Elle parcourut ainsi le pays durant cinq semaines entre le mois d'août et début septembre 1994.

A l'issue de sa mission, l'équipe de Robert Gersony conclut que le FPR s'était rendu coupable de massacres soutenues et systématiques de civils hutu. Selon ces conclusions, le FPR aurait tué entre 5 000 et 10 000 Hutu par mois de fin avril à fin juillet 1994. Le nombre de morts pour le mois d'août aurait diminué à 5 000. Les tueries se seraient déroulées en particulier dans les préfectures de Butare et de Kibungo ainsi que dans les parties sud et est de la province de Kigali rural.⁶⁶ Gersony estima que le FPR aurait en tout exécuté 30 000 personnes : des Hutu mais aussi quelques Tutsi.⁶⁷ Shaharyar Khan, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Rwanda, rapporte les propos de Gersony en ces termes : « À son avis, ce ne sont pas des cas isolés de vengeance et de jugements sommaires mais un génocide prémédité et systématique contre les Hutu. »⁶⁸ [Traduction de l'auteur] Le « rapport Gersony » est depuis la principale matrice des accusations d'actes de vengeance à grandes échelle contre l'APR. D'autres organismes et notamment *Human Rights Watch* ont aussi porté des accusations similaires.⁶⁹

Gersony remit ses conclusions au Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Sadako Ogata, qui les transmit au Secrétaire

65. Colette Braeckman, « Des représailles du FPR? Un premier rapport accablant », *Le Soir*, 20 août 1994.

66. Robert Gersony n'a jamais rédigé de véritable rapport de mission. Il a fini par en être empêché par son commanditaire le HRC lorsque nombre de vérifications ont été menées sans succès. Il a produit une synthèse mais qui contient l'essentiel de ses conclusions. Une version apparemment authentique de cette synthèse soumise à la Commission des experts de la commission des droits de l'homme des Nations unies a été plus tard distribuée par un avocat de la défense au TPIR et mise sur internet. UNHCR, « Summary of UNHCR presentation before Commission of Experts, 10 octobre 1994. Prospects for early repatriation of Rwandan refugees currently in Burundi, Tanzania and Zaire ».

67. Shaharyar Khan's cable on the Gersony report, United Nations, 14 octobre 1994. <http://www.rwandadocumentsproject.net/gsd/collect/mil1docs/index/assoc/HASHc166/6f755cde.dir/doc84106.PDF>

68. *Ibid.* « In his view these were not individual cases of revenge and summary trials but a pre-planned, systematic genocide against Hutus ».

69. Des Forges A., *op. cit.*, p. 702-735

général Boutros-Ghali. Celui-ci envoya l'expert au Rwanda avec le chef du Département de maintien de la paix, Kofi Annan, pour partager ces informations avec les autorités rwandaises. Au Rwanda, Gersony commença par briefer les représentants de Nations unies en présence de la délégation onusienne venue de New York. Dans un livre de mémoire, Shaharyar Khan écrit :

« Nous avons écouté Gersony avec horreur et une certaine incrédulité car sa description contrastait non seulement avec les politiques professées par le gouvernement, mais aussi avec les rapports que nos Milobs [observateurs militaires], les représentants des Nations unies sur le terrain, les ONG et les observateurs des droits de l'homme nous avaient envoyé. »⁷⁰ [Traduction de l'auteur]

Les deux représentants des Nations unies accompagnés de l'expert Gersony eurent une réunion le 19 septembre 1994 avec le Premier ministre Faustin Twagiramungu, le ministre de l'Intérieur Seth Sendashonga et le ministre des Affaires étrangères Jean-Marie Vianney Ndagijimana. Les autorités rwandaises reconnurent que des soldats s'étaient adonnés à des actes de représailles mais rejetèrent l'ampleur et le caractère systématique des allégations de Gersony. Elles arguèrent qu'il était impossible que 30 000 personnes aient pu être tuées de cette façon par les nouvelles forces gouvernementales sans attirer l'attention. Ces autorités ajoutèrent qu'il était peu vraisemblable que ces militaires se promènent avec des houes, des massues et des machettes comme l'affirmait Gersony. Sans remettre en cause la bonne foi de l'expert, les autorités rwandaises pensaient que l'expert avait été manipulé.⁷¹

Au sortir de cette rencontre, la délégation venue de New York tint une réunion avec les responsables onusiens basés au Rwanda. Ces derniers rejetèrent tous les accusations de Gersony.⁷²

« Le général de brigade Anydoho (Commandant adjoint de la MINUAR) et le colonel Tikoca (Chef des observateurs militaires) ont reconnu que la fréquence des actes de vengeance était plus élevée dans les régions où l'ONU et les ONG étaient peu représentées (par exemple, à la frontière de Kibungo et de la Tanzanie). Cependant, ils ont rejeté l'affirmation selon laquelle 30 000 Hutu avaient été massacrés par l'APR dans une campagne systématique préméditée. Ils ont ajouté que plusieurs

70. Shaharyar Khan, *The Shallow Graves of Rwanda*, I. B. Tauris, New York, 2001, p. 52.

71. Shaharyar Khan's cable on the Gersony report.

72. *Ibid.*

journalistes avaient publié ce type de rapports "sensationnalistes", mais lorsque les observateurs avaient examiné les éléments de preuve en détail, ils avaient constaté invariablement qu'elles étaient très exagérées et incorrectes. Ils étaient convaincus que Gersony avait été l'objet de preuves inventées et dramatisées.

Charles Petrie, le directeur adjoint du Bureau des Nations unies pour les secours d'urgence au Rwanda a récemment visité la région et était informé des rumeurs de massacres. Il a donc mené une enquête délibérée avec des ONG opérant dans la région. M. Petrie a rejeté les conclusions de massacres systématiques et prémédités commis par l'APR [...] Le lendemain, soit le 20 septembre, M. Kofi Annan et moi-même avons visité plusieurs sites du secteur 5 (région de Gisenyi). Cette zone est adjacente à la frontière avec le Zaïre et était un bastion de l'ancien gouvernement. L'ONU est bien représentée dans la région. Sans se référer aux résultats de Gersony, M. Annan a demandé l'avis des Bérêts bleus de l'ONU (médecins, ingénieurs, etc.) à propos du traitement des Hutu de retour dans la région. Les Bérêts bleus ont répondu que 80 % des Hutu de la région qui l'avaient quitté dans la panique sont revenus. Ils ont été bien absorbés et bien traités par la nouvelle administration de l'APR, aussi bien civile que militaire. Les retours se déroulaient sans heurts. M. Kofi Annan s'est ensuite enquis d'un supposé massacre dans un village identifié par Gersony. Le major de l'ONU (un docteur australien) a répondu qu'il avait également entendu parler de ces rumeurs et qu'il s'était rendu sur place pour enquêter. Il a constaté qu'un massacre avait bien eu lieu à la fin du mois de juillet, mais qu'il avait été commandité par un maire extrémiste hutu enragé qui avait opéré dans la région jusqu'à la fin du mois de juillet, profitant des poches de territoire encore sous contrôle de l'ancien gouvernement. Finalement, lorsque l'APR a pris la relève, le maire a fui au Zaïre, mais plusieurs de ses sbires ont été appréhendés. »⁷³
[Traduction de l'auteur]

Dans son livre, Shaharyan Khan, commentant ce dernier cas, note que la description des faits par Gersony s'était avérée exacte sauf que l'identité des auteurs des tueries et celle des victimes avait été intervertie.⁷⁴ Poursuivant la description de ses activités de vérification, Khan écrit :

« Plus tard en septembre, j'ai rendu visite à une équipe de médecins américains et canadiens qui opérait près de Kibungo la région que Gersony avait identifiée comme la "ceinture" des massacres. Les médecins m'ont dit qu'ils constataient que les meurtres avaient été remplacés par un calme relatif. Au cours de la période d'avril à juillet, ils avaient traité des patients avec des plaies récentes faites par des machettes et des

73. *Ibid.*

74. Shaharyan Khan, *The Shallow Graves*, p. 53.

instruments similaires. Maintenant, leurs patients ne venaient pas avec des blessures mais avec des maladies post-conflit comme la dysenterie et la diarrhée. Il n'y avait pratiquement pas de patients avec des plaies récentes. »⁷⁵ [Traduction de l'auteur]

En conclusion, il reconnaît que dans la région de Kibungu et la région frontalière du Sud, ses propres investigations indiquent qu'il y a eu des représailles meurtrières plus importantes qu'ailleurs. Et que celles-ci pourraient avoir été commises par des civils et des militaires de l'APR au grade plus élevé que dans les actes de vengeance plus isolés rencontrés ailleurs. Il rejette cependant les conclusions de Gersony selon lesquelles "les tueries découlaient d'un massacre planifié, systématique commandité d'en haut". »⁷⁶

A la même période, Prudence Bushnell, l'assistante adjointe au Secrétaire d'État pour les affaires africaines se rendit elle aussi en visite pour vérifier les informations de Gersony. Elle alla à la frontière avec le Burundi – région mise en exergue par l'équipe Gersony pour les crimes qui y auraient été commis. Cette vérification fut elle aussi infructueuse.⁷⁷

Quelques jours plus tard, la MINUAR mena des recherches sans plus de succès comme le rapporte le journaliste Alain Frilet :

« Certains éléments ont été communiqués pour vérification par l'ONU au commandement de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR). Dépêchés sur le terrain, et en particulier dans la préfecture de Kibungu, dans le sud-est du pays, un peloton du contingent canadien au Rwanda s'est rendu sur plusieurs lieux des massacres dénoncés par le HCR. De retour le 18 octobre, après trois semaines de vérifications, les Casques bleus affirmèrent n'avoir découvert aucun des charniers cités par le HCR ni pu recueillir le moindre témoignage attestant de ces massacres. "On nous avait indiqué l'existence d'une fosse commune, aux abords de Rwamagana, dans laquelle, selon les témoignages recueillis par le HCR, on retrouverait les cadavres d'une centaine de civils hutu massacrés par l'Armée patriotique rwandaise, raconte un des officiers chargés de l'expédition. On a retrouvé la fosse, mais, selon plusieurs témoignages, les soldats de l'Armée patriotique rwandaise n'avaient pas encore conquis cette région à la date avancée par le HCR". »⁷⁸

75. *Ibid.*, p. 54.

76. *Ibid.*, p. 55.

77. Des Forges A., *Leave None*, p. 729.

78. Alain Frilet, « Polémiques sur les représailles rwandaises », *Libération*, 27 octobre 94.

En décembre 1994, la Commission d'experts instituée par le Conseil de sécurité des Nations unies pour enquêter sur les massacres et tueries qui avaient été commis au Rwanda publia son rapport final. Dans ses conclusions, la Commission affirmait l'existence de preuves abondantes montrant sans équivoque possible qu'un génocide des Tutsi par des Hutu avait été commis.⁷⁹ S'agissant des crimes imputés à l'APR, la Commission expliquait qu'au moment où elle finalisait son rapport préliminaire, elle avait reçu des informations alléguant que des tueries avaient été commises entre août et début septembre 1994. Le Secrétaire général des Nations unies lui demanda d'enquêter sur ces informations.⁸⁰

Durant sa seconde mission, la Commission fit des efforts particuliers pour vérifier les allégations d'atrocités commises par le nouveau gouvernement. Dans son rapport final elle écrit :

« Pour sa part, la Commission n'a pas été en mesure, faute de temps, de trouver des preuves indiquant que des éléments tutsi avaient perpétré des actes avec l'intention de détruire le groupe ethnique hutu en tant que tel au sens de la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide. Elle n'a pas non plus trouvé d'indices montrant que les massacres de Hutu perpétrés par des soldats du FPR avaient été systématiques, commandités ou encore approuvés par les dirigeants gouvernementaux ou les commandants de l'armée. »⁸¹

Dans ses discussions avec le vice-président et le ministre de la Défense, la Commission apprit qu'environ 70 éléments de l'APR dont trois majors avaient été arrêtés pour des actes de vengeance et qu'ils devaient être jugés.⁸² Des cas d'exécutions par l'APR de soldats coupables d'actes de vengeance ont été rapportés. La police militaire de l'APR en octobre 1994 avait procédé à une centaine d'arrestations de militaires pour des actes de vengeance réalisés essentiellement par des rescapés du génocide et par des militaires de l'APR, qui pouvaient eux-mêmes être des rescapés.

En octobre 1994, Boutros-Ghali demanda à Gersony de partager ses conclusions avec la Commission des droits de l'homme des Nations unies qui elle aussi les mit en doute. Les Nations unies finirent par demander à Gersony et à ses collaborateurs de ne pas produire de rapport et de ne plus

79. Nations unies, Conseil de sécurité, Rapport final de la Commission d'Experts, S/1994/1405, 4 décembre 1994, p. 34.

80. *Ibid.*, p. 30.

81. Nations unies, Rapport du Haut commissaire aux droits de l'homme, 11 novembre 1994, p. 12.

82. *Ibid.*

jamais parler de cette enquête. L'expert tint parole. De son côté, le HCR mit fin à sa politique d'encouragement au retour des réfugiés. L'enquête de Gersony porta ainsi un coup d'arrêt au processus de rapatriement et au rétablissement des bonnes relations entre une partie de la communauté internationale et le FPR, notamment des ONG proches des camps.